

Office de Tourisme BISCA – GRANDS LACS
BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE DE BISCARROSSE
C.C.T.P.
Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT 07 : CARRELAGE

Maître d'ouvrage :

Office de Tourisme BISCA – Grands lacs
55 Place DUFAU
40 600 BISCARROSSE-PLAGE
Représenté par Mme LARREZET Hélène

Maître d'Œuvre :

Atelier de Maitrise d'œuvre du Bassin d'Arcachon
Atelier MOBA
Maxime AUTHIER
Sébastien REBILLARD
6 Allée de crabitère
33 980 AUDENGE

Bureau de Contrôle :

ANCO ATLANTIQUE
ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69
contact@40@ancogroupe.fr

Coordonnateur SPS :

ANCO ATLANTIQUE
ZI – 277 Rue Forestière
40 600 BISCARROSSE
05.35.54.09.69
contact@40@ancogroupe.fr

Audenge, le 07 juin 2024

SOMMAIRE

1.	Préparation, études et réalisation	3
1.1	Préparation et études	3
1.2	Réalisation	3
2	Description des ouvrages du lot	3
2.1	Dépose du revêtement PVC existant	3
2.2	RAGREAGE	4
2.3	Carrelage	4
2.4	Tapis brosse encastré.....	4
2.5	REservation pour rails porte coulissante	5
3.0	Dossier des Ouvrages Exécutés.....	5

L'entreprise doit prendre connaissance des dispositions générales indiquées dans le document CCTP lot 00 – prescriptions communes applicables à tous les lots.

1. PREPARATION, ETUDES ET REALISATION

1.1 PREPARATION ET ETUDES

Pendant la période de préparation, l'entreprise devra élaborer et / ou fournir au minimum les documents suivants :

- plan de localisation des ouvrages,
- procédure de mise en œuvre,
- fiches techniques des produits et matériaux utilisés.

La synthèse des réservations sera assurée par le lot gros-œuvre. A ce titre, le titulaire du présent lot doit lui fournir ses plans de cheminement et réservations. Elle devra valider le plan de synthèse.

La synthèse technique sera assurée par le lot CVC. A ce titre, l'entreprise titulaire du présent lot devra lui fournir ses besoins pendant la période de préparation. Elle devra valider la synthèse faite.

1.2 REALISATION

Les vérifications des ouvrages, en conformité aux règles de l'art, incombent aux constructeurs, le résultat de ce contrôle, sous forme de rapports ou de compte rendus, devra être communiqué à la maîtrise d'œuvre et au contrôleur technique.

Pendant toute la durée de son intervention, le titulaire du présent lot devra le nettoyage de ses postes de travail et l'évacuation de ses gravats

L'entreprise devra prévoir une réception des ouvrages avec les entreprises en charge de ses supports.

2 DESCRIPTION DES OUVRAGES DU LOT

Nota : La visite du site est obligatoire, l'attestation de visite sera à fournir, signée par l'office de tourisme et à joindre avec l'offre

2.1 DEPOSE DU REVETEMENT PVC EXISTANT

Dépose du revêtement de sol en PVC existant comprenant :

- Dépose des plinthes
- Dépose du revêtement PVC
- Dépose des résidus de colle et éventuellement dépose des meoceaux de ragréage ou chape dégradés
- Evacuation des gravats de démolitions
- Dépose du ragréage suivant son état

Localisation : ensemble du RDC Hors WC

2.2 RAGREAGE

Réalisation d'un ragréage sur la totalité de la surface du RDC hors WC pour recevoir le nouveau carrelage de sol.

Néanmoins, si l'entreprise juge le support recevable pour recoller un carrelage par-dessus, elle pourra le notifier dans son offre en inscrivant sans objet dans le DPGF.

Localisation : ensemble du RDC Hors WC

2.3 CARRELAGE

Fourniture et pose de carrelage collé en gré cérame beige homogène rectangulaire format 120x20, comprenant :

- nettoyage,
- ponçage ou grenailage,
- mise en œuvre du carrelage avec colle appropriée y compris traitement des joints.

L'entreprise devra fournir un échantillonnage conséquent à la maîtrise d'ouvrage, prix de base en fourniture du carreau 40 €HT du m².

Les produits utilisés devront être compatibles entre eux et avec le support.

Coloris au choix de la maîtrise d'ouvrage

Le revêtement de sols devra présenter un classement :

U3s P3 E1 C1 mini

Localisation : ensemble du RDC Hors WC

2.4 TAPIS BROSSE ENCASTRE

Tapis brosse + picots type EMCO ou similaire composé d'un cadre métallique et d'un tapis déroulé à l'intérieur

TAPIS N°1 : Dimensions 2.00 x 1,20 m adapté aux dimensions des carrelages pour découpe dans les joints.

Tapis brosse + picots PVC
Découpe carrelage sur joints
Décaissement
Réagréage
Pose tapis

TAPIS N°2 : Dimensions 1.00 x 0.80 m adapté aux dimensions des carrelages pour découpe dans les joints.

Tapis brosse + picots PVC
Découpe carrelage sur joints
Décaissement
Réagréage
Pose tapis

Localisation : Voir plan DCE 3.8 revêtements de sols

2.5 RESERVATION POUR RAILS PORTE COULISSANTE

Réalisation d'une saignée dans le sol pour encastrement du rail de support de la menuiserie coulissante en applique, avec réalisation d'un fond en ragréage
Le rail et la pose sera à la charge du lot menuiserie intérieure.

Localisation : Voir plan DCE 3.8 revêtements de sols
Menuiserie en séparation du back office et bureau direction.

3.0 DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES

Le Dossier des Ouvrages Exécutés comprendra :

- plan de localisation des ouvrages,
- procédure de mise en œuvre,
- fiches techniques des produits et matériaux utilisés,
- PV d'autocontrôle,
- notice d'entretien (indiquant la méthode à utiliser et la périodicité).